

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2016

À une séance extraordinaire tenue le 26 octobre 2016 à 17 h à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

SONT PRÉSENTS:

Son honneur le maire	Jacques Gariépy
Mesdames les conseillères	Caroline Vinet Diane Dufour-Flynn Julie Gratton Rosa Borreggine

SONT ABSENTS :

Messieurs les conseillers	Normand Leroux Luc Leblanc
---------------------------	-------------------------------

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Le directeur général	Jean Beaulieu
----------------------	---------------

SIGNIFICATION

La signification de l'avis de convocation a été effectuée conformément à la Loi sur les cités et villes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance extraordinaire.

**RÉSOLUTION 581-10-2016
ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu;

QUE le projet d'ordre du jour suivant soit adopté comme déposé :

- 1- **Adoption de l'ordre du jour**
- 2- **Période de questions du public (L.C.V. 322)**
- 4- **Règlements**
- 5- **Soumissions**
- 6- **Administration et finances**
- 7- **Sécurité publique**

- 8- **Travaux publics et génie**
- 9- **Environnement**
- 10- **Urbanisme**
- 11- **Vie communautaire**
- 12- **Ressources humaines**
- 12.1- Autorisation de signature – Entente de départ de l'employé 30101
- 13- **Correspondance**
- 14- **Points nouveaux**
- 15- **Période de questions du public (L.C.V. 322)**
- 16- **Levée de l'assemblée**

RÉSOLUTION 582-10-2016
AUTORISATION DE SIGNATURE
ENTENTE DE DÉPART DE L'EMPLOYÉ 30101

ATTENDU QUE l'employé 30101 a quitté ses fonctions à la Ville de Saint-Sauveur, en date du 24 octobre 2016;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur ainsi que l'employé 30101 ont convenu des modalités de son départ;

ATTENDU le rapport du directeur du Service des ressources humaines daté du 26 octobre 2016;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu;

D'autoriser le maire, monsieur Jacques Gariépy, ainsi que le directeur général, monsieur Jean Beaulieu, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Sauveur, l'entente intervenue entre l'employé 30101 et la Ville, laquelle entente a été portée à la connaissance de tous les membres du conseil à cette fin.

D'autoriser le trésorier à verser à l'employé 30101 tout montant donnant suite à cette entente.

RÉSOLUTION 583-10-2016
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu;

QUE la séance extraordinaire soit levée, tous les sujets inclus à l'ordre du jour ayant été soumis au conseil pour décision.

Jean Beaulieu
Directeur général

Jacques Gariépy
Maire